réunion du jury pour l'expropriation des terrains nécessaires au redressement de la route d'Armentières à Halluin, dans le ressort du territoire compris entre le pavé du Pont-Rouge et le village de Deûlémont.

Ce travail de redressement était indispensable pour la construction du pont sur la *Deûle*, à proximité du hameau des Ecluses, que la Compagnie des Chemins de fer Economiques du Nord doit faire ériger en vue du prolongement du tramway d'Armentières à Halluin, qui raccourcira la longueur de cette ligne de près de deux kilomètres.

La Bassée. — M. Prin, boucher, est tombé à Tourcoing et a été retiré presque aussitôt par M. Didier, carossier.

DOUAI

Un homme broyé à Orchies

Mercredi matin, vers six heures, les employés du chemin de fer, qui trouvent sur la voie, à proximité du passage à niveau de la rue de Tournai, le cadavre affreusement mutilé d'un jeune homme que l'on reconnut pour être M. Charles Vion, journalier, âgé de 19 ans, demeurant à Orchies. Cet accident s'est produit dans la soirée de lundi.

On suppose que ce malheureux, ayant voulu suivre la voie, aura été tamponné par le dernier train de marchandises partant d'Orchies vers 10 heures 1/2.

VALENCIENNES

SUICIDE D'UNE JEUNE FILLE A ESCAUTPONT

On a retiré de l'Escaut le cadavre de la nommée Marie Lafouve, âgée de 19 ans.

Cette jeune fille, qui travaillait aux verreries Wagret, avait subitement quitté son travail dans la nuit de samedi à dimanche et était partie dans la direction de Fresnes.

Un instant après, on entendait appeler au secours.

M. Piérart, ingénieur-directeur des mines de Fresnes-midi, qui avait entendu les cris, se leva précipitamment et se dirigea vers la rivière, à l'endroit d'où partaient les appels, mais la malheureuse fut désespérée était déjà disparue.

Son cadavre a été transporté chez ses parents, au Tre du d'Escautpont.

On ignore les motifs de ce suicide.

DUNKERQUE

LES PÊCHEURS D'ISLANDE

Il paraît qu'à Islande la mois de mars a été très mauvais ; plusieurs tempêtes ont régné et celle du 21 mars fut particulièrement violente.

La goélette *Isabelle*, capitaine Eudo, armateur M. Bock, écrit du 5 avril : Il débute avoir offert sur les côtes d'Islande le 31 mars, que depuis cette époque le temps est très beau, mais qu'il n'y a pas de poissons à pêcher. Mais le capitaine oublie de dire dans quels parages il se trouve.

Chronique maritime. — Le steamer *Concordia* des Chargeurs-Réunis est parti le 28 avril de Montévideo pour Dunkerque, ayant à bord des laines pour Roubaix-Tourcoing-Fourmies et diverses marchandises pour Dunkerque et le Havre, attende vers le 26 mai.

— Le steamer *Paraguay*, de la même Compagnie, est passé à Suez le 28 avril, allant de Marseille à Madagascar.

— Le steamer *King-Bleidyn* a été affrété de la Plata à Dunkerque avec grains et graines pour compte parisien.

***

Les chantiers de la Loire, commencent la construction de deux grands cargo-boats pour la Compagnie des Chargeurs-Réunis, ils porteront les noms de *Cordillère* et *Campine*.

Un réservoiste atteint d'une balle

A BERGUES'

(*Nouveaux détails*)

Nous avons annoncé hier le pénible accident qui s'est passé à la caserne Thénine : Un réservoiste de la classe 95 a été atteint par balle de fusil Lebel. Voici dans quelles circonstances.

Lundi à 9 heures du matin, la 3me compagnie du 110e avait exécuté des tirs sur cibles mouvantes dans les fortifications. Chaque homme avait reçu trois cartouches, sauf le soldat Baudelin, qui, en qualité de bon tireur, avait reçu une de plus.

Le tir terminé, ce dernier ne prit pas garde que la cartouche supplémentaire n'avait point été utilisée et il la mêla dans sa cartouchière avec celles à blanc employées aux tirs d'essais.

Dans l'après-midi, vers deux heures et demie, on recommença dans la cour de la caserne les tirs sur silhouettes mouvantes avec les cartouches en bois.

Plusieurs soldats avaient été placés à la fenêtre des chambrées et servaient de but, paraissant et disparaissant au commandement.

Dans sa précipitation à manœuvrer, le soldat Baudelin mit la cartouche chargée dans le magasin de son fusil et visant un nommé Dyon, réservisto, qui servait de but, fit feu au moment où celui-ci apparaissait à la fenêtre. La balle porta ; elle vint atteindre Dyon au côté gauche, qu'elle traversa et alla s'enfoncer dans le mur à une profondeur de dix centimètres. Le coup était parti à une distance de 75 mètres environ.

Le malheureux Dyon, tombé inanimé sur le sol, perdait du sang en abondance.

Conduit à l'infirmerie, il reçut les premiers soins de M. Vermeulen, médecin-civil, qui, en vertu militaire d'un chirurgien-major, fit transporter sur une civière, par le train de 3 h. 50, la victime de cet accident à l'hôpital militaire de Dunkerque.

Baudelin interrogé était tellement ému qu'il n'a pu prononcer que des monosyllabes. Le capitaine Hurvoy, commandant la 3e compagnie a ouvert une enquête... Il a fait subir à Baudelin un interrogatoire sommaire duquel il résulte qu'il n'a agi que par imprudence. Il est très bien noté au régiment et estimé de ses camarades qui ont eu un beaucoup de peine à le calmer. Baudelin a fait à peu près un an de service.

La cause de ce triste accident est aujourd'hui beaucoup mieux, et, à moins de complications imprévues, on espère bien la mettre sur pied dans quatre à cinq semaines.

Dyon, qui est célibataire, âgé de 30 ans, il est natif d'Ennetières-en-Weppe.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

MORT ACCIDENTELLE A AVION

Dans la nuit de lundi à mardi M. Miriot, porion aux mines de L'évin, revenait du baptême de deux de ses enfants.

Il qui l'idée de se rendre au puits numéro cinq situé sur le territoire de la commune d'Avion pour donner quelques instructions aux chefs de corvée et ouvriers sous ses ordres.

Après avoir vu ces derniers, il retourna vers son domicile et voulant abréger son chemin passa dans un groupe de maisons en construction ; c'est alors que se hasardant sur un des rails d'une cave nouvellement percée Miriot tomba d'une hauteur de trois mètres environ.

Ce matin le corps de ce malheureux porion a été retrouvé ayant la colonne vertébrale brisée à hauteur du cou ; la mort a dû être instantanée. Miriot laisse une veuve et cinq enfants en bas âge.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

LILLE

Rébellion. — Un sieur Hamelin, 19 ans, sans profession, faisait du vacarme dans la salle du Pas-Perdus, à la gare. Un agent l'engagea à cesser. « Qui que tes », lui répondit Hamelin. L'agent lui ayant décliné sa qualité voulut l'appréhender, mais Hamelin se jeta sur lui et voulut lui déchirer les vêtements. — Six jours de prison à Hamelin.

ROUBAIX

Rébellion, outrages, violence. — Le 26 avril, à six heures et demie du soir, Jules Wattremez, 45 ans, chiffonnier, demeurant rue et poursuivant des gamins, un agent lui intima l'ordre de cesser ces fantaisies et de rentrer chez lui. Wattremez prit mal l'observation et s'emporta par des outrages, ce qui lui vaut un mois de prison et cinq francs d'amende.

Vol. — Madame Zesimbrouck, marchande de pommes de terre frites, rue de la Redoute, avait déposé sur la chimie de sa fenêtre une somme d'argent qu'elle y trouva peu de lendemain. Seul, Pierre Desmeit, 19 ans, rattachant, était entré chez elle. Il en avait profité pour enlever 4 fr. 50.

Le tribunal a condamné Desmeit à un mois de prison.

TOURCOING

Outrage. — Le 25 avril vers 7 heures et demie du matin, une bande de jeunes gens de 17 à 20 ans dont vagabonds comme, se tenait dans le jardin public et y faisant tapage. Le garde les admonesta et les fit sortir. Une fois alors l'outrage. C'est un jeune homme de 19 ans, plaignant à Roubaix, nommé Henri Dubart, que le tribunal condamne à 3 jours de prison.

MARCQ-EN-BARŒUL

Outrage public à la pudeur. — Mercredi dernier, vers 10 heures du matin, François Vandenbroche, 24 ans, journalier, se tenait dans le jardin public et y faisant tapage. Le garde les admonesta et les fit sortir. Une fois alors l'outrage. C'est un jeune homme de 19 ans, plaignant à Roubaix, nommé Henri Dubart, que le tribunal condamne à 3 jours de prison.

MARCQ-EN-BARŒUL

Outrage public à la pudeur. — Mercredi dernier, vers 10 heures du matin, François Vandenbroche, 24 ans, journalier, se tenait dans le jardin public et y faisant tapage. Le garde les admonesta et les fit sortir. Une fois alors l'outrage. C'est un jeune homme de 19 ans, plaignant à Roubaix, nommé Henri Dubart, que le tribunal condamne à 3 jours de prison.

TOURCOING

Outrage. — Le 25 avril vers 7 heures et demie du matin, une bande de jeunes gens de 17 à 20 ans dont vagabonds comme, se tenait dans le jardin public et y faisant tapage. Le garde les admonesta et les fit sortir. Une fois alors l'outrage. C'est un jeune homme de 19 ans, plaignant à Roubaix, nommé Henri Dubart, que le tribunal condamne à 3 jours de prison.

MARCQ-EN-BARŒUL

Outrage public à la pudeur. — Mercredi dernier, vers 10 heures du matin, François Vandenbroche, 24 ans, journalier, se tenait dans le jardin public et y faisant tapage. Le garde les admonesta et les fit sortir. Une fois alors l'outrage. C'est un jeune homme de 19 ans, plaignant à Roubaix, nommé Henri Dubart, que le tribunal condamne à 3 jours de prison.

SAINGHIN-EN-WEPPE

Rébellion. Outrages. Explosion. — Henri Devos, 40 ans, manœuvre à Lure-sur-la-Lys, étant caché derrière une meule près du cimetière, avait fait à des passants qui passaient, voulait commettre des champs avec lui, des propositions déshonnêtes. *Celles-ci le dénoncèrent.*

Le garde arrive, Devos s'enfuit livre. Quand le garde voulut l'arrêter il se rebiffa et sauta à son cou voulant lui faire perdre des coups. — Devos est un explosif.

Tout cela lui vaut 3 mois de prison et 5 francs d'amende.

AUTRES AFFAIRES

Pour infraction à un arrêté d'expulsion. — Huit jours de prison à Accoust-Pierre, 50 ans, à Ste Madeleine. — 10 jours à Emerance Benard, 45 ans, cabaretière à Lille — 1 mois de prison à Vermant Camille, 20 ans, journalier à Lille — 1 mois de prison à Goffinet Adolphe, 45 ans, chanteur ambulant — 2 mois à Hourlette Tassin, 33 ans, journalière à Roubaix — 10 jours à Purjanne Cyrille, 35 ans, scieur de long à Lodeghem — 10 jours à Nossenn Henri, 27 ans, scieur de long à Menin.

Pour infraction à une interdiction de séjour. — 15 jours de prison à Naux Augustine, 65 ans, journalière.

Pour mendicité. — 10 jours de prison à Mouque Théodore, 45 ans, journalière.

Pour vagabondage. — 1 mois de prison à Vanbrouck Henri, 37 ans, ouvrier agricole.

Sophie Prouvost, 44 ans, journalière à Leers, arrêtée sur ce bruit pour avoir volé du sucre d'une valeur de 6 francs, est condamnée à 3 jours de prison et 500 francs d'amende. Mais elle bénéficie de la loi Bérenger.

Leignel Théophile, 47 ans, journalier à Roubaix, arrêté à la carrière Lepoutre, commune de Neuville, du chef de vagabondage, valeur 3 fr. 50 est condamné à 15 jours de prison et 500 francs d'amende.

Abraham Gustave, 17 ans, maçon et Alice Mullier, 19 ans, journalière, importaient du tabac et des allumettes pour une valeur de 11 francs. Ils ont été arrêtés à la Croix du Charron sur Bourghelles. Le tribunal les condamne chacun à 3 jours de prison et solidairement à 50 francs d'amende.

Henriette Tassier, 36 ans, journalière, a été visitée en arrivant à la douane de Halluin et elle importe 21 avril. Elle portait sur elle du café et des cigares, le tout d'une valeur de 9 fr 50. Qualque jours de prison et 500 francs d'amende.

Cour d'Assises du Pas-de-Calais

Audience du 30 avril

Présidence de M. Pain, conseiller à la Cour de Douai.

Ministère public : M. Goud, substitut

1re affaire. — **Assassinat commis à la pudeur**

Accusé, Anatole Caillier, âgé de 25 ans, ouvrier mineur, demeurant à Liévin.

Caillier a été acquitté.

Défenseur : Me Lefebvre du Prey.

2e affaire

Faux et abus de confiance à Biache-St-Vaast

Accusé : François Bertrand, âgé de 23 ans, employé de bureau, demeurant à Biache-St-Vaast.

Bertrand était employé aux écritures dans l'usine de Biache-St-Vaast ; il se tire il devait reporter chaque quinzaine, sur le livre de paiement partiel, le nombre de journées dans à chaque ouvrier, lui qu'il transcrivait sur les registres des pointeurs. Il totalisait ensuite les sommes dues aux ouvriers sur une feuille de paiement qu'il n'était que la reproduction de son registre, et la présentait au chef de la comptabilité qui lui remettait les sommes à distribuer aux ouvriers.

Depuis la fin d'août 1893, il a commencé à majorer le nombre de journées des pointeurs. Il totalisait ensuite les sommes dues aux ouvriers sur une feuille de paiement qu'il n'était que la reproduction de son registre, et la présentait au chef de la comptabilité qui lui remettait les sommes à distribuer aux ouvriers.

Depuis la fin d'août 1893, il a commencé à majorer le nombre de journées des pointeurs. Il totalisait ensuite les sommes dues aux ouvriers sur une feuille de paiement qu'il n'était que la reproduction de son registre, et la présentait au chef de la comptabilité qui lui remettait les sommes à distribuer aux ouvriers. Bertrand reconnaît l'exactitude de ce chiffre et avoue avoir dépensé la différence entre le montant de ses restitutions et celui de ses détournements.

L'argent détourné et retrouvé chez Bertrand devait servir à lui assurer une existence agréable pendant la durée du service militaire et lui permettre d'entretenir une femme mariée avec laquelle il entretenait des relations adultères depuis environ deux ans.

Bertrand a été acquitté.

Défenseur : Me Hiots du bareau de Douai.

3e affaire.

Détournements du percepteur de Campagne

Accusé : Albert Flamant, âgé de 37 ans, ancien percepteur à Campagne-les-Hesdin.

Le 23 novembre 1894, M. Wallot, receveur de finances à Montreuil, se rend à Campagne-les-Hesdin pour vérifier le service du nommé Flamant, percepteur en cette commune. Après avoir compté le numéraire, il constate un déficit de 1767 fr. 33. Désirant continuer le lendemain le travail de vérification qu'il avait commencé, il donna l'ordre au comptable de ne pas s'absenter de son travail.

Le lendemain 24 novembre, Flamant prit la fuite en emportant tout le numéraire qui se trouvait dans la caisse ainsi que le produit de quelques encaissements qu'il avait faits depuis le départ des receveur. Le montant des sommes détournées s'élève à 13.859 fr. 45 centimes.

Pour dissimuler ces détournements, Flamant avait recours à des falsifications d'écriture. Lorsqu'il reçoit la somme due par un contribuable il portait sur la quittance qu'il lui remettait le montant de ce qu'il avait réellement touché, mais sur la souche restant attachée au registre, il n'inscrivait qu'une somme inférieure et conservait la différence.

Flamant a commis aussi un faux d'une autre nature. Il savait qu'une dame Delaporte Clémence, veuve King, armurière à Montreuil-sur-Mer, avait fourni en 1894 une carabine et des munitions à la commune de Campagne-les-Hesdin. Il fabrique un mémoire sur lequel il apposa la fausse signature de la veuve King, se fit délivrer par le maire un mandat de paiement sur lequel il apposa la même signature et en toucha la montant : 90 francs.

Flamant reconnaît les faits qui lui sont reprochés. En ce qui concerne la mémoire et le mandat de la veuve King, il prétend que cette femme l'avait autorisé à établir ces pièces et à les signer de son nom ; mais il est sur ce point formellement contredit par le témoin qui affirme ne lui avoir jamais donné cette autorisation.

Les détournements ne dépassent pas le montant de son cautionnement qui s'élève à 15,000 francs, mais il convient de remarquer que ce cautionnement ne lui appartenait pas. Il le tenait d'une société dont il était le gérant, mais cette société avait une somme de 277 fr. 10 centimes pour intérêts et amortissement. Il n'avait encore opéré que onze versements trimestriels sur ses fonds.

Le nommé Flamant n'a pas d'antécédents judiciaires et se renseignements recueillis sur son compte ne lui sont pas défavorables.

Flamant a été acquitté.

Défenseur : Me Hatu.

VARIÉTÉS

ORGUEILLEUSE

NOUVELLE INÉDITE

par

PIERRE SALES

Elle était merveilleusement belle, attirante, chatoyante, en sa robe de satin pourpre agrémenté de passementerie d'or ; et si la gure de porcelaine, aux yeux d'émail immuablement dédaigneux, était vraiment la plus régulière, la plus fine, la plus aristocratique de tout le troupeau destiné à la vente ; et elle méritait bien quelque indulgence pour le péché d'orgueil qu'elle commettait depuis qu'on l'avait livrée aux yeux des acheteurs, car on l'avait placée sur le plus haut degré du marché, telle une reine sur son trône.

Et, autour et très au-dessous d'elle, semblant lui former une cour, il y avait le tout un peuple : depuis le pitre qui venait d'éventail auprès de bergères à houlettes, des soldats à mine éveillée clignant de l'œil vers d'accortes bergères normandes, des seigneurs à panache, chevauchant sur leurs palefro's bardés de fer, des mamans alléchant leurs petits, des marins très gogenards culbutant des pirates tonitruants, des artilleurs crengant une tranchée devant une formidable forteresse, des dames enlevées de chez elles juste comme elles allaient en visite, gantées, chapeautées; propondées; d'autres, plus sérieuses, priées au sud lit, encore en chemise.

D'autres, même, encore endormies et qu'il fallait, bien vite, mettre debout pour leur faire ouvrir les yeux ; et alors, dans leur confusion de se voir si peu décentes, elles regardaient les trousseaux enlevés aussi dans la marin, les armoires de pichpin et d'acajou pleines de linge, les ménages contenus tout entiers dans un panier rond de jolis rubans, jusqu'à des accoutlements compliqués, mis en caisse, que les ravisseurs avaient emportés, sur leur tartane, du minuscule royaume de Lilliput, puis sur de monstrueux chemins de fer, pour les vendre à ces tyrannes bébés pareils, chez qui les esclaves les plus doux, les plus dévoués, les plus apprécies, durent rarement plus d'une année.

Et il y avait aussi des chevaux, les bœufs, des moutons qui bêlaient d'vous fendre l'âme, des chiens aussi sautillants que ceux de ce monde et des lapins habitués à la suite et des oiseaux furieux comme des moineaux de Notre-Dame et d'autres qui n'avaient qu'à se remonter une petite mécanique sous les plumes pour plaider adroitement.

Et tout ce petit monde bavardait, gémissait se demandait ce qu'il allait devenir, en quelles mains on allait le transporter, dans quelle vente allaient les disperser ; car c'était au temps non-seulement où les bêtes parlaient, mais où les objets exprimaient elles-mêmes toutes leurs pensées.

Les forbans, qui avaient organisé cette vente avec une cruauté de Barbaresques, se promenaient, tout le long du pont, de leurs proies, maintenant l'ordre parmi leurs captifs, nettoyant avec de petits plumeaux ceux qui s'étaient roulés dans la poussière, relevant les oiseaux qui s'étaient dégoulinés dans le cours de leur course.

— Dieu, Dieu ! s'écriait une marquise qui s'était cette fois-ci complètement vaisse sur les 1 tourets du Louis XV de Lilliput, que je n'échoue pas chez des gens du commun !

Une grosse nourrice murmurait :

— Pourvu que j'aie des bourgeois qui me laissent voir mon mari de temps en temps !

Et un pioupou lui répondait :

— Soyez seulement dans ma garnison, et vous verrez !

Une dame, vêtue à la dernière mode, car tous les raffinements de la mode arrivent à Lilliput, s'écriait : « Je ne comprends toutes les Parisiennes, menaçait les geôliers de son face à main :

— Vous savez, vous !... Si vous avez le malheur de m'expédier en province !

Les bêtes avaient, aussi, leurs inquiétudes; les ânes clamaient, car on leur avait affirmé que tout aux environs de la capitale, on rencontrait constitué comme la leur ; mais les vaches se demandaient où pousse l'herbe, dans une ville qui remplace ses pavés par du macadam des chevaux de bois ; et les chevaux ayant aperçu les hardelles des fiacres, craignaient pour leur avoine.

La reine, seule, ne craignait rien. Et, en balançant les pieds, elle faisait les porcelaines, en la penchant à droite, à gauche, elle se voyait toujours si belle, si séduisante que, bien certainement, tous les acheteurs partageraient d'elle la même opinion et se battraient pour la posséder. Et celui qui l'aurait acquise serait si fier qu'il oserait à peine la toucher. Et ainsi, elle fut très pensive, car que le chef des gardiens lui intima l'ordre de marcher, de faire la révérence, d'envoyer un baiser, de sourire, toutes choses qu'elle accomplissait avec sa grâce exquise d'automate, en l'honneur d'un gros homme à face réjouie qui se permettait déjà de jeter sur elle un regard de propriétaire.

Heureusement, le gros homme, après avoir complaisamment examiné ses performances, fit le dédaigneux. Et d'un air entendu, il dit au chef des gardiens, qui parut comprendre :

— En bien, mon ami, comme toujours; nous verrons après le Jour de l'An.

La majestueuse poupée regretta, en ce moment, que le gros homme fût de son acheteur, que la fête, créatrice de son âme, n'eût pas mis le rire parmi ses attributions; car remontée ou non, elle eût lancé un formidable éclat.

Après le Jour de l'An ! Oh ! l'inconance des parvenus ! Après le Jour de l'An !... Mais dès demain, dès aujourd'hui, on allait de tous les coins de Paris, se précipiter vers elle, car on la connaissait déjà ; la plupart, en passant, les journaux était pleine de son image.

La première matinée se passa, cependant, sans que personne s'approchât d'elle, et elle en profita, marmonnons, pour examiner la multitude de types défilant devant son trône, des gens de peu évidemment, très sûlaires et sans doute, quelques-uns, très bien intentionnés, la plupart acheteurs de vulgaires pioupious, des lapins ou ces fous du royaume de Lilliput que les Parisiens ont surnommés polichinelles.

Faute d'enfants, encore. La matinée semblait avoir été réservée à des parents grinchus, à des amis moroses, procédant, en grognant, leurs achats, leur listé à la main, disant des paroles de ce genre :

— Mais c'est beaucoup trop cher ! C'est ridicule ! On perd les enfants à les gâter ainsi !

En vain les geôliers vantaient-ils leur marchandise, montraient-ils, avec une inlassable bonne humeur, les mécanismes les plus compliqués, on retombait continuellement aux choses de rien, aux pauvres ménages de 5 f. 50, aux polichinelles de 4 f. 25, à la gentille *mais si simple* poupée qui forme le nœud des quelle est rendue. Et cette phrase conclusit régulièrement la marche :

— Ce sera bien assez pour eux !

***

L'après-midi, la reine était bien décidée, elle ne voulait aurait permis de se mécomptes, tourner le dos à des gens aussi communs, s'il s'en présentait ; mais, vers deux heures, un délicieux murmure commença de lui chatouiller les oreilles, d'autant plus sonore que son amour-propre qu'il provenait d'admiratrices gorge plus hautes qu'elles, qui se pressaient, qui trépignaient, qui se faisaient de leurs adorables têtes frémissantes d'impatience, levées vers elle comme vers un soleil, ne s'en détachaient, et une seconde à peine, que pour se toucher du coude, se dire :

— Oh, monsieur, est-ce qu'elle va marcher dites ?

On ne se contenta pas de la faire marcher, on remonta le dernier raffinement de sa machinerie ; et quand elle eut salué à la ronde, souri, envoyé des caresses, elle laissa entendre un délicieux roucoulement, un peu lentement mystérieuse ; et, en même temps, elle parut saisit chanter. Vraiment, elle méritait les applaudissements qui accueillirent son grand morceau ! Et s'il y avait quelque chose assez pu'suamment riche pour l'acheter, elle ne fût pas demeurée plus longtemps exposée aux yeux du vulgaire ; mais il n'en avait pas. Rien que des amoureux platoniques, de ceux qui admirent de loin, ne toucheront jamais ; des amoureux de la reine ! Braves bébés parisiens ! Elle leur fit tout de même reconnaissante de ce premier hommage rendu à sa beauté.

Trois journées à peu près semblables se passèrent avec les affaires hâtives du matin, le concert d'admiration de l'après-midi, une bousculade vers quatre heures et des salutes, puis, à la musique, des promenades ; elle en était toute harassée le soir et bien contente lorsqu'on la coichait dans son lit qui était une boîte capitonnée. Et le lendemain, elle aurait fait la paresseuse et son geôlier n'hésitait énergiquement sonné le réveil, son plumeau à la main.

Mais avant l'arrivée des clients, elle avait l'amusement distinguer les nouveaux ménages ; car les Parisiens ont l'esprit extrêmement changeant : ils se toquent très bien, le lundi, d'un poussin et d'un ménage et le renvoient, le mercredi, pour les remplacer par une nourrice et un polichinelle. Il y avait, un marin, un de ces loups de mer qui ont connu toutes les latitudes, qui racontait pittoresquement ses bourlingages quotidiens : lui, on l'achetait tous les matins, et on le rapportait tous les soirs, parce qu'on s'aperçoit vaut qu'il avait la tête de travers. Pour lui importait; n'était-ce pas son métier de navigueur ? Il était allé chez une duchesse, qui le destinait à sa concierge ; chez un agent de change, qui le destinait à son caissier ; chez ce dernier, on avait failli le garder, parce que l'enfant de la maison l'aimait déjà ; mais la mère, jalouse ménagère, l'avait obligé à rapporter, après lui avoir tordu un peu plus la jambe, parce que, ainsi, personne ne l'achèterait, et, le semaine prochaine, on l'aurait un rabais. Eh bien, malgré cette vie si mouvementée, c'était encore ce modeste intérieur le préféré du marin, à cause du petit, qui voulait être amiral.

Un moineau brailliard en racontait de toutes les couleurs sur les chambres des jeunes personnes qu'il avait déjà vues. Lui, on le rapportait, quelques jours après, parce que la rapidité de son mécanisme n'étant pas en proportion avec le poids de son corps, il chavirait au premier coup. Les voyages ne lui déplaisaient pas non plus.

Une marquise, méprisée par une petite fille qui n'aimait pas la couleur de ses cheveux, était mise en vente, le lendemain, tenant la grimace quand on l'examinait, se dont se gaussait un pioupiou futé qui avait déjà pronnoncé son regard vainqueur dans trois ou quatre cuisines.

La reine, elle, n'aurait certes jamais de telle humiliation à subir ; elle était une personne trop considérée pour que, même les bébés sans bien réfléchi r. Et la preuve, c'est que tout le monde réfléchissait et qu'aucun acheteur sérieux n'avait encore l'audace de se présenter.

Le 29 décembre pourtant, son sort parut se décider tout d'un coup. Un monsieur, très brun, d'une extrême élégance, l'œil cerné d'un monocle, demanda son prix. Il la fit derrière, la palpa, eut l'inconvenance de regarder ses dessous, puis, tranquillement, sans une observation, sans un mot, il donna tout simplement de caisse » ; et, en un clin d'œil, sans qu'on lui laissât le temps d'adresser ses adieux à son peuple, elle était recouchée dans sa boîte, emportée et jetée dans un pêle-mêle d'objets disparates.

Et, le lendemain, elle faisait parde d'un grand cadre, entouré dans un grand coffre, cahotée sur des chaussées qui la vibrait ses sont avait défoncées ; et elle était bien anxieuse : à qui allait-elle appartenir ? Les amis du monsieur brun, qui l'avaient dépêché, malgré son élégance, malgré la rapidité de sa décision. N'allait-elle pas tomber chez ces gens du commun dont une de ses dames d'attente, le marquise Louis XV, avait tant d'effroi ?

Cependant, la voiture s'arrêtait devant un magnifique immeuble de la rue Marbeuf ; le livreur prenait le colis, le déposait, pour laisser respirer, il y avait des trous à sa boîte elle aperçevait une belle voûte, des colonnes, des chandelles qui l'éblouissaient, puis, un escalier étroit, avec des relents de cuisine ; et, au deuxième étage, le livreur la déposa contre la rampe...

Et elle se mit jurer, chez qui elle avait dû être livrée parce qu'une discussion éclata immédiatement à la porte, le valet de chambre venant répondre que M. le comte était sorti et le livreur prenait le colis, qu'il avait dû ne le livrer que contre argent comptant, à cause de certaines difficultés de calme qui avaient déjà surgi entre sa maison et M. le comte. Et bientôt, M. le comte qu'il n'était pas sorti du tout, apparut lui-même et cria que c'était indécent et que puisqu'on se permettait de le traiter ainsi, il refusait de payer le colis.

Et le livreur la remporta, la renferma dans le grand coffre. Et la reine des poupées fut cahotée tout le jour,

Vaincu par les ramages au rayon, le roir, se belle robe pourpre était fripée; mais on la rafistola pour le lendemain. Et, deux jours encore, elle salua, se promena, sourit, et entendre son concert, mais sans entrain, avec le sentiment que quelque chose de sa grandeur s'en était allé dans cet escalier de service aux relents de cuisine.

Du reste, on n'avait plus le temps de l'admirer, et les fillettes qui s'attardaient trop longtemps devant elle, recevaient des taloches.

L'après-midi du 31 décembre, on ne la remonta même plus. Et soudain, elle vit un pol chinelle qui, juché à un hauteur, lui faisait un pied de nez ; elle comprit que le respect des rois s'en allait, même du royaume de Lilliput, et que la démocratie s'élevait...

***

— Eh b'en, démarqu ez-là, parbleu !

Cette chrase terrible, humiliante, retentit, vers le 10 janvier de l'année suivante, aux oreilles de la poupée-reine. Et elle eût préféré le suicide, l'enfouissement éternel dans un fond de magasin ou, si décidément il fallait vivre, une retraite, un monastère, aux bras chevêtrés poupée comme, jadis, ceux des héritiers royaux... Elle avait entendu parler, aussi, dans sa studieuse jeunesse, de rois, de reines infortunés auxquels l'échafaud a donné l'accolade du martyre...

Mais les temps ne sont plus où les révolutions se terminaient dans le sang.

On la démarqua, banalement, bêlement ; on la rédisti pour la dernière fois. Et alors, le gros homme à face réjouie reparut et eut l'audace de la marchander encore. C'était un gros épicier de la rive droite-Lazare dont la devanture est connue de tous les gamins de Paris.

Et c'est dans cette devanture maintenant, au milieu des vermicelles, des pâtes, des fromages, des confitures, des jambons, des peaklies, des bottes de vermicelle et des assortiments de liqueurs, que la poupée-reine de l'An dernier, triste, dédaigneuse, ne parle plus, ne pas faire autrement, sourit, marche, chante et salue, pour la joie des badauds, et médite sur le néant des grandeurs humaines et lilliputiennes.

PIERRE SALES.

GRAISSE

"ÉQUATEUR"

POUR

Voitures, Chariots et Engrenages

LA MEILLEURE, LA PLUS ECONOMIQUE

Nous recommandons à nos Lecteurs cette nouvelle Graisse pour Voitures, Chariots et Engrenages. Il faite de GRAISSE "ÉQUATEUR" fait plus d'usage que 3 kilos de Graisse ordinaire. *Demander chez Quincailliers, Opticiens, Bonneliers, etc.*

L. LEBRASSEUR, SEUL FABRICANT, 8 *bis*, *DENIS* (Seine).

Nouvelles à la Main

Fragment de conversation, à la brasserie :

— Il paraît que les Arabes deviennent très vieux.

— Parbleu ! Quand on est Maure, c'est pour longtemps.

BRULE-MAISON.

POUR DE ROUBAIX

Hippodrome. — *Grand cirque international.*

Directeur-Propriétaire : Sam Lockhart.

Succès ! Succès ! Succès !

Théâtre A. Grassa-Tourtois. — Tous les dimanche, lundis et jeudis, matinées de famille à 2 et à 8 heures. — Tous les soirs à 8 h. 1/2 grande représentation; spectacle geaire Robert Houdin et des Folies-Bergères de Paris.

Jusqu'au jeudi 1 mai seulement. — Coin de la rue Pierre-de-Roubaix. — Grand cirque Bajatore Morieux (de Paris) dont la renommée n'est plus à faire; premier grand théâtre mécanique, 3 pistes, 3 manèges des plus :

Représentation du soir : Fauteuils numérotés, 1 fr. 50; premières, 1 fr.; secondes, 60 centimes; galeries, 40 cent.

Représentations du jour : Fauteuils numérotés, 1 fr.; premières, 50 cent.; secondes, 25 cent.

Dix centimes en plus pour les billets pris à l'avance.

PETITE CORRESPONDANCE

M. Dourlet à St-Amand. — Ne possédant pas le point les deux jouaurs comptent 10 et 10 = 20.

D. P. — Les 2 et 3 juin.

F. R. *Tourcoing.* — A la Préfecture (cabinet du Préfet.

LE FACTEUR.

Etat-civil de Roubaix

Du 29 avril

Naissances. — Georges Cateau, rue Watt 11 — Séraphin Devos, rue des Anges c. Pensat 2 — César Dumeyre, rue Jacquard — R pinin Betrezeux, rue e Lanas 32 — Germaine Dilly, Hôtel-Dieu — Georges Casier, rue St-Jean 124 — Paul Liteur, rue Pauldert c. Tonneau 7 — Maurice Nisse, rue des Pyrenées 38 — Camille Adam, rue Bouvines — Henri Delcourt, rue Beaurewaert 192 — Gustave De Temmerman, rue d'Alger — Edmond Vandenberghe, rue de Fontenoy.

Décès. — Félagie Doumes, 64 ans, rue Vallon 9 — Rosalie Grimonprez, 52 ans, rue Sauvit 68 — Rose Quint, 61 ans, rue Sébastien 8 — Hortense Delmulle, 3 ans 1/2, rue de Flandre 68 — Jacobine Tiberghien, 57 ans, hospice civil — Lucie Flouvier, 7 jours, rue Meyerbeer c. Delporte 5.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 30 avril

Naissances. — Albert Potier, rue de la Lutte — Albert Dumez, rue Bourgogne — Ernest Dhesne, rue du Jambon — Elisa Deviaene, rue Malonne — Marie Pollet, Blanc-Seau cour Voreux — Malvina Mary, rue des Carliers — Emile Dazyn, pont de Neuville — Georges Delos, rue Béranger.

Décès. — Hélène Noël, 4 mois 1/2, rue de la Croix-Rouge 99 — Jeanne Dumez, 3 ans 21 j. s. pr., hospice général, rue d'Havré — Blanche Noppe, 2 ans 9 mois, s. pr., rue de Gand cour Leclercq — Victor Sohy, 69 ans 9 mois, entrepreneur, rue de Tournai 31.

OBIT SOLENNEL

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation à l'OBIT SOLENNEL du MOIS qui sera célébré en l'église Saint-Martin, le lundi 3 mai 1895, à neuf heures, pour le repos de l'âme de

Madame veuve Auguste-HAZARD

Née Louise-Désirée GOBERT

décédée à Roubaix, le 22 mars 1895, dans sa quatre-vingt-cinquième année, munie des pieux secours de l'église avec somme en tenant lieu.

De la part de la famille.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 avril 1895.

A l'exception de l'Extérieur toujours offerte, le marché accuse des meilleures tendances :

1 e 3 0/0 reprend à 102.05, le 3 1/2 0/0 à 103.10.

Le Crédit Foncier passe de 961.25 à 957.50. Les obligations foncières alignent bien à de nombreuses demandes de la part des souscripteurs qui préfèrent une forte rémunération.

Le Comptoir National d'Escompte se traite à 607.50.

La Société Générale est recherchée à 496.25.

Le Crédit Lyonnais progresse à 817.50.

Les actions des Grandes fabriques de papier ont des transactions à 1.095.

Les cours se maintiennent avec une remarquable fermeté sur les obligations 6 0/0 de la Compagnie Electrique de la rive gauche de Paris qui cotent 487.50. A ce prix le revenu est de 4.73 0/0 net.

Les Bons Foncier Gaff Lavale rest à 3.75.

En mines d'or, nous laissons Monte-Rosa à 145.50, la Buffelsdoorn-Estate à 152. La Compagnie des Chiffons a reçu de la Condamine la dépêche suivante : on continue le forage du puits. Machines arrivées en bon état.

Le marché des Chemins français est plus animé.

BOURSE DE LILLE

du 30 Avril 1895

ENTREPRISES (VILLES ET DÉPARTEMENTS)

Département du Nord 1879 (obl. 500), 199 fr. Amiens (obl. 500) 1884 (obl. 1000) 1884 (obl. 500), 500 — Lille (a. 500) 1893 (obl. 500), 101 fr.

CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS

Denain et Anzin, (a. 500 t. p.) p. 385.

OBLIGATIONS DIVERSES

Denain et Anzin 1889 (r. à 500), 525.

CHARBONNAGES (Actions)

Albi (a. 500 t. p.), 740. — Anzin, le 1/100 de dat. 4600. — Bessy (a. 500 t. p.) 16680. — Bully-Grenay, (a. 500 t. p.) 1300. — Ligny-lès-Aire (Cie an. 500, 875 p.) 695 — Ostricourt (a. 500 t. p.) 430 francs.